

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

Présents : Marine ANQUETIN, Thierry BANNER, Eva BAYET, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ, Pierre PASCAL, Philippe PEYTAVIN, Béatrice POUPART.

Excusés : Henri Pierre BRANCOURT, Patricia BRANCOURT, Théo BURAS

Secrétaire : Eva BAYET

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2021,
- Délibération : Décision modificative N°1 – Virements de crédits (opérations d'ordres),
- Planning des permanences pour les élections du 20 et 27 juin 2021,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 21h10

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 12 avril 2021, après discussion, le conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE N°1 - VIREMENTS DE CREDITS

A la demande de Madame La Trésorière et afin de pouvoir équilibrer les opérations d'ordres budgétaires, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 21316 : Equipements de cimetière	2 000.00 €			
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section	2 000.00 €			
D 21316 : Equipements de cimetière		2 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		2 000.00 €		
R 1641 : Emprunts en euros			11 600.00 €	
R 2138 : Autres constructions			1 200.41 €	
R 238 : Avance / cde immo. corporelle				799.59 €
R 238 : Avance / cde immo. corporelle				1 200.41 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales			12 800.41 €	2 000.00 €
R 1323 : Départements			799.59 €	
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement			799.59 €	
R 1641 : Emprunts en euros				11 600.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				11 600.00 €
Total	2 000.00 €	2 000.00 €	13 600.00 €	13 600.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la décision modificative N°1 à l'unanimité des membres présents.

PLANNING DES PERMANENCES POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, les deux bureaux de vote seront installés dans la même salle.

L'organisation de la salle de vote devra permettre de distinguer clairement les deux scrutins. La partie de la salle de vote réservée aux élections départementales doit être nettement séparée de celle affectée aux élections régionales. La séparation devra être matérialisée par un obstacle continu (barrière, ruban, signalisation) pour délimiter les deux zones.

Chaque bureau de vote devra être composé d'un président, d'au moins deux assesseurs et d'un secrétaire. Le président et le secrétaire peuvent être mutualisés et naviguer entre les deux bureaux.

Après ces explications, les conseillers municipaux s'inscrivent sur le planning des permanences de tenue des bureaux de votes.

QUESTIONS DIVERSES

➤ DÉPÔT SAUVAGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a découvert un dépôt sauvage de déchets au chemin de Pichou.

Les employés municipaux seront informés de cette incivilité et devront déposer ces déchets à la déchetterie dans les jours à venir.

➤ TRI DES DECHETS

Le tri des déchets n'est toujours pas respecté sur la commune, il est fréquent que les employés trouvent des déchets inappropriés dans ou à côté des containers.

➤ TRAVAUX POOL ROUTIER 2021

Monsieur le Maire a reçu Monsieur DOUGNAC de la société COLAS pour faire un point sur les travaux qui seront pris dans le Pool Routier en 2021.

Suite à ce rendez-vous, des devis seront envoyés à la mairie.

➤ ARBRES ET PAYSAGES

Madame NEMOZ a pu s'organiser avec Arbres et Paysages pour la récupération de BRF supplémentaire et avec Philippe et Gérard pour qu'ils le mettent aux pieds des arbres du verger la semaine prochaine. La mairie vient de ré-adhérer à l'association, Madame NEMOZ propose l'organisation d'une réunion de la Commission Environnement en juin afin d'échanger sur les secteurs du village qui pourraient accueillir des nouvelles plantations de haies ou d'arbres à l'automne. Cela permettrait dans un deuxième temps de discuter avec les propriétaires et d'envisager une réunion avec l'association « Arbres et paysages » et le Syndicat de rivière en septembre.

➤ REUNION SUR LA MOBILITÉ

Madame NEMOZ fait un compte rendu de la réunion sur la mobilité à laquelle elle a participé.

Cette réunion a été dans la continuité de la réunion précédente ayant pour but de faire remonter les besoins des administrés.

Prochaines étapes : identification des patrimoines des communes, organisation d'ateliers sur la mobilité pour les élus dans un premier temps et les administrés dans un second temps.

➤ JOURNEE VELO ET SECURITÉ ROUTIERE

Madame ANQUETIN et Monsieur PASCAL font un point sur le déroulement de la journée qui aura lieu le Samedi 29 mai sur la commune.

Une dizaine d'enfants de la commune sont inscrits sur chaque atelier.

➤ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Madame POUPART informe le conseil que la première réunion avec le CMJ aura lieu le 06 juin et portera sur les différents projets à mettre en route.

➤ **COMMISSION TOURISME DE LA CCBA**

Mise en place d'un questionnaire pour connaître les attentes des administrés au niveau du Tourisme.

➤ **BULLETIN MUNICIPAL**

Madame BAYET rappelle au conseil municipal que les articles pour le futur bulletin municipal de la commune sont à prévoir pour début Juillet.

➤ **AIRE DE JEUX**

Monsieur PEYTAVIN signale que le filet des jeux situés à l'aire de jeux s'effiloche.

Pour des raisons de sécurité, celui-ci sera retiré par les employés.

➤ **TERRAIN DE TENNIS**

Le filet du terrain de tennis est en très mauvais état et il faudrait prévoir un nettoyage du terrain.

➤ **PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

L'assemblée générale de l'association « rayons verts » aura lieu le 10 juin à Venerque. M. le Maire, ou Mme la 1^{ère} adjointe, y participera dans l'optique d'un partenariat prévisible en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie.

La séance est levée à 23h10